

**VOUS ÊTES ADMIS(E) EN FORMATION  
À L'IRTS DE FRANCHE-COMTÉ ET  
VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT ?**

## L'IRTS de Franche-Comté, en partenariat avec le CROUS de Bourgogne-Franche-Comté, vous propose des solutions d'hébergement

**Pour un besoin à l'année**, 10 chambres sont réservées sur le Campus de la Bouloie (Résidence Colette) à Besançon.

Ces chambres de 9m<sup>2</sup> sont entièrement rénovées avec sanitaires et WIFI. Loyer 257€/mois (APL à déduire - Plus d'informations sur les aides au logement [www.caf.fr](http://www.caf.fr))

Pour plus de renseignements adressez-vous à la référente de la vie étudiante de l'IRTS

Corine TASTEVIN 03 81 41 61 26 ou [www.crous-bfc.fr/logements](http://www.crous-bfc.fr/logements)  
[corine.tastevin@irts-fc.fr](mailto:corine.tastevin@irts-fc.fr)

**Pour des besoins temporaires**, réservez votre logement avec flexibilité dans le CROUS de la région où vous allez effectuer un stage ou une mobilité, sous réserve de places disponibles.

**De 1 nuit à 1 mois** : Réservation en ligne sur la plateforme Bed&Crous  
<https://www.bedandcrous.com>

La centrale Bed&Crous est disponible 24 h sur 24, et assure des réservations jusqu'à 6 mois à l'avance. (Résidence Colette à Besançon, résidence Duvillard à Belfort)

**De 1 mois à 3 mois** :

Les étudiants intéressés doivent déposer leur demande par mail :

Campus Besançon : [pole-hebergement-besancon@crous-bfc.fr](mailto:pole-hebergement-besancon@crous-bfc.fr)

Campus Belfort-Montbéliard-Héricourt : [pole-hebergement-nfc@crous-bfc.fr](mailto:pole-hebergement-nfc@crous-bfc.fr)

ou contactez le Crous régional qui vous intéresse.